

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



11065353

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Huy, le
18 AVR. 2011

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : 0.441.781.055

Dénomination(en entier) : **Jacques GASPARD**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 4550 Nandrin, Parc de la Gotte 38

Objet de l'acte : Modification de l'objet social – Modification des statuts.

Extrait de l'acte reçu par Maître José MEUNIER, Notaire à Olne, le 28 mars 2011, enregistré à Herve par l'Inspecteur principal FATICONI, le 7 avril suivant, volume 5/27, folio 37, case 17, Il résulte que:

A COMPARU :

Monsieur GASPARD Jacques Raymond Charles Georges, né à La Gleize, le neuf mars mil neuf cent cinquante-deux (numéro national : 52.03.09 133-31, ici repris avec son accord), époux de Madame CARRA Yvette Marie Armande Lambertine Lucie, née à Vielsalm, le vingt-sept octobre mil neuf cent cinquante-deux, domicilié à 4550 Nandrin, Parc de la Gotte, 38.

Epoux mariés sous le régime légal, à défaut de conventions matrimoniales, sans modification de régime, ainsi qu'il le déclare.

Lequel, est l'associé unique de la société privée à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée « Jacques GASPARD », ayant son siège social à 4550 Nandrin, Parc de la Gotte 38, Nous affirmant qu'il n'est associé unique d'aucune autre société de ce type, répondant ainsi au prescrit des dispositions du Code des sociétés.

L'associé unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire de la société précitée.

Société constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Chantal STRIVAY, Notaire à la résidence de Jemeppe (Seraing), le vingt-quatre octobre mil neuf cent nonante, publié par extrait aux annexes au Moniteur belge, le treize novembre suivant, sous le numéro 901113-176, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le Notaire soussigné, le cinq octobre deux mille deux, publié par extrait aux annexes du Moniteur belge en date du vingt-neuf octobre suivant, sous le numéro 2002-10-29 – 0132436.

Société immatriculée au registre des personnes morales (RPM Huy) sous le numéro d'entreprise 0.441.781.055 et à la taxe sur la valeur ajoutée, sous le numéro BE441.781.055.

Que l'associé unique a pris les résolutions suivantes :

I. Première résolution – Modification de l'objet social.

a.- Conformément à l'article 413 du Code des sociétés, Monsieur Jacques GASPARD donne lecture du rapport de l'organe de gestion exposant la justification détaillée de la modification à l'objet social proposée et de l'état y annexé, résumant la situation active et passive de la société arrêté au trente et un décembre deux mille dix. Le rapport des gérants demeure ci-annexé.

b.- L'associé unique décide de modifier l'article trois des statuts afin d'étendre l'objet social, en y insérant après le premier paragraphe, qui reprend l'objet social initial de la société, le texte suivant :

« - toutes opérations se rapportant aux travaux publics et privés de construction, de rénovation et d'aménagement de bâtiments de toute nature. »

II. Deuxième résolution.

L'associé unique confère tous pouvoirs aux gérants pour l'exécution de la résolution prise sur l'objet qui précède, et pour la coordination des statuts.

Pour extrait analytique conforme.

Déposés en même temps : - expédition du procès-verbal; - rapport de l'organe de gestion; - état résumant la situation active et passive; - la coordination des statuts

Jose Meunier
Notaire
Falise, 1
4877 Olne

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature